



La Bastide Solages

Chères Solageoises, cher Solageois,

Vous avez été sensibles au premier numéro des Echos de la Bastide Solages. Nous espérons que ce 2ème numéro vous donnera autant de satisfaction.

Une nouvelle rubrique, le budget de la commune, a été intégrée selon vos souhaits dans le bulletin.

Le comité de rédaction vous souhaite une bonne lecture et reste à votre écoute pour les prochains numéros.

LE MOT DU MAIRE

Pour cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter, à vous et à vos proches, au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Nous avons dû en 2015, donner notre appréciation sur le regroupement des communautés de communes. Après en avoir longuement discuté, le conseil municipal s'est prononcé pour un rapprochement avec le Réquistanais, comme le souhaitaient les représentants de l'état. Ces regroupements sont nécessaires, pour que nos petites communautés puissent faire face à l'élargissement des compétences obligatoires dans un climat de baisse généralisée des dotations et aides.

Cette année encore le Conseil Municipal reste à votre écoute.

~ Serge ~

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le jeudi 7 janvier le décès de Serge TERRAL. Serge a marqué toutes les personnes avec lesquelles il a vécu à La Bastide-Solages ou ailleurs, par sa générosité, son sens du service, sa gentillesse.

Au fil des ans, il est devenu un enfant du pays, apprécié et aimé.

Il était présent et actif au sein du Conseil Municipal dans son rôle de 1er adjoint et aussi présent dans les organismes professionnels agricoles et dans la paroisse.

Nos pensées se tournent vers sa famille à laquelle nous adressons toute notre amitié dans ce moment si douloureux.

TRAVAUX/AMENAGEMENTS

LA CRUE



Pendant et après la crue de novembre 2014. Réfection du pont de St Pierre et de la route départementale.

La route communale, ayant été abîmée par les multiples passages (camions et voitures) pour rejoindre Coupiac, Plaisance, etc... a été remise en état grâce aux subventions données par l'Etat au titre de la catastrophe naturelle.

L'ATELIER

L'atelier : remise en état de l'atelier relais effectuée par l'entreprise de maçonnerie Frédéric ROQUES (isolation intérieure et chenaux).

Pour continuer à protéger ce local, et à titre préventif, nous avons fait appel à une société de dératisation qui a posé des pièges à rats. Cette société en assurera aussi la maintenance. Le même système a été mis en place dans les locaux de la mairie.

ACCES HANDICAPES

Tous les lieux publics doivent se mettre en conformité avec les accès handicapés.

Nous avons déjà, depuis quelques années, un accès pour entrer dans la mairie, à l'arrière du bâtiment.

Cette année nous avons fait installer une rampe de sécurité sur les escaliers menant à la mairie.

Une signalétique « handicapé » sera installée très prochainement.

Concernant l'église, la mise en conformité de l'accès sera réalisée lors de l'aménagement de la place.



Passage pour accéder à la mairie pour les personnes à mobilité réduite.

EMBELLISSEMENTS

Une nouvelle fois, une centaine d'arbres et d'arbustes a été fournie gracieusement par la pépinière départementale de Salmiech.

Une partie a été plantée comme barrière végétale par des élus en décembre 2015 pour valoriser les terrains constructibles situés près de l'atelier relais.

Les autres plants ont servi à remplacer les plantes abîmées ou mortes.



FESTIVITES

COMITE DES FÊTES

Le comité, dirigé par le bureau et son président Bernard Blanc, se réunit pour organiser le déroulement des festivités de la fête du village qui se tient depuis très longtemps le 1er dimanche d'Août.

- Le samedi, une randonnée pédestre sillonne les chemins de la commune.
- Le dimanche matin, petit déjeuner aux tripous, messe à 10h30 et apéro à la mairie. Les aubades en début d'après-midi animent les maisons de la Commune. Le soir, le repas de la fête puis le bal animé par un groupe de musiciens.

Un peu d'organisation :

- Les jours précédents, il faut faire les courses, la préparation des repas et l'installation de la salle.
- Le jour même, le repas est servi selon l'affichage des équipes affectées par rangée de tables.
- Le lendemain, les bénévoles se retrouvent pour ranger et nettoyer la salle.

D'année en année, les gens viennent toujours aussi nombreux pour ce rendez-vous annuel très apprécié pour sa convivialité mais aussi grâce à « sa soupe au fromage », une des meilleures de la région !

Pour 2016, une démonstration de courses de « caisses à savons » de la Borie à Solages animera l'après-midi de la fête du mois d'Août.

Devant tant de succès, l'idée est venue de se retrouver le dimanche de la journée du patrimoine pour la fête du pain. Elle s'est déroulée à Lesparo devant le four à pain de Louisou (gentiment prêté pour l'occasion).

Une journée très réussie, grâce au temps et à l'animation. Bravo aux cuiseurs de pains et de fouaces et merci pour le repas préparé à base de tartines « bruschetta » (saucisses, merguez, frites) apprécié par l'ensemble des participants.



Le comité des fêtes a décidé de continuer l'aventure avec la fête du pain. Le rendez vous est donc pris pour la journée du patrimoine, 2ème édition, avec d'autres surprises.

Un grand merci à tous les bénévoles et à leur engagement pour les fêtes de la Bastide Solages.

REPAS OFFERT PAR LA MUNICIPALITE AU MOIS DE MAI



Les familles avaient apprécié ce moment plus convivial où nous avons rassemblé uniquement le village. C'est avec une grande joie que nous l'avons réorganisé.

Mai 2016 nous permettra une nouvelle fois de nous retrouver autour d'un repas.

EVENEMENT

VISITE DU SOUS-PREFET DE MILLAU

Mr Bernard BREYTON avait prévu dans son planning de venir à la rencontre des Communes de l'Aveyron.

Nous avons eu l'honneur de le recevoir à la mairie le mercredi 19 août à 9h30. Il est venu discuter avec nous sur les projets concernant notre commune et leurs financements.

Nous avons profité de sa venue pour lui faire visiter quelques lieux :

- l'atelier relais
(projet réfection de la salle)
- les travaux du pont de St Pierre
(suite à la crue de novembre 2014)
- la chapelle de la Bastide
(chapelle rénovée par Alain Blanc)



PROJET

PLACE DE L'EGLISE ET SES ABORDS

Un plan d'aménagement comprenant la place de l'église, le chemin qui descend du calvaire, la rue devant les HLM, va faire partie d'un projet " Coeur de Village".

Nous en profiterons pour réaliser l'accès handicapés de l'église.

AMENAGEMENT LOCAL POUBELLE

Toujours sur le principe de la sécurité et de l'esthétisme, il est prévu d'aménager sur le modèle du Bourg, deux autres emplacements poubelles : l'un au Bousquet et l'autre aux Carrières.

Nous vous rappelons que le tri des déchets est un geste citoyen et qu'il nous appartient à tous d'être responsables.

Afin d'optimiser au mieux votre tri, n'hésitez pas à passer à la mairie, un dépliant explicatif est à votre disposition.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi vous informer par l'intermédiaire du site <http://www.ecoemballages.fr/>

LE CIMETIERE

Quelques travaux d'aménagements et d'organisations s'avèrent nécessaires.

Dans un premier temps il y aura la réfection de l'allée centrale qui sera réalisée par l'entreprise de maçonnerie Alain BLANC.

Un plan du cimetière et la récupération éventuelle de concessions sont à l'étude.

Il est prévu également la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir, pour lesquels nous sommes en attente des devis.

VOIE POIDS LOURDS

Ce projet est toujours d'actualité mais rien n'a été encore décidé.

PARLONS CHIFFRES

Le Compte administratif 2014 :

Le Compte 2014 fait apparaître une dépense de 176 423 € (dont 30 798 € d'investissement) pour une recette de 272 472 € (dont 102 186 € d'investissement).

Parmi les dépenses d'investissement de l'année 2014 :

- Acquisitions de parcelles, frais de géomètre pour 2710 €
- Acquisition d'un photocopieur pour 2700 €
- Construction d'une aire de stockage des Ordures Ménagères pour 5258 €
- Travaux de voirie divers (place, cimetière...) : 15523 €
- Travaux d'assainissement : 3168 €

Le Budget primitif 2015 :

Il a été voté à l'unanimité et équilibré à 151 134 € en section de fonctionnement et à 106 421 € en section d'investissement.

Les taux des 3 taxes sont restés inchangés :

7 % pour la taxe d'habitation,

11 % le foncier bâti,

68,15 % le foncier non bâti.

Parmi les dépenses d'investissement de l'année 2015 :

les programmes budgétisés pour l'année 2015 :

- Extension réseau assainissement (vers maison Mallevialle) : 10 000 €
- Aire de stockage des Ordures Ménagères : 6 000 €
- Travaux isolation et gouttières de l'ancien atelier : 30 000 €
- Des provisions pour Equipements divers : 7 000 €

Subventions attribuées pour 2015 :

Collège d'Alban : 100 €

Centre de Secours de St Sernin : 100 €

Les tarifs Municipaux en vigueur :

* Redevance assainissement :

- Prime fixe par abonné raccordable : 30 € ;

- Prix au m3 d'eau consommé (délibération du 10 décembre 2010)

0.6 € par m3 pour une tranche de 0 à 50 m3

0,10€ par m3 pour une tranche supérieure à 50 m3

* Taxe raccordement au réseau d'assainissement collectif : 400 €

INFOS PRATIQUES

Docteurs

Trébas : M. et Mme VIANEZ - 05.63.55.86.06

Réquista : M. RICARD Bernard - 05.65.74.02. 24

Cabinets de soins infirmiers

Coupiac : 05.65.99.74.32

Villeneuve s/tarn : 05.63.55.84.65

St Sernin sur Rance – Udsma : 05.65.99.65.70

Déchetteries

Coupiac : depuis le samedi 21 novembre 2015, la nouvelle « déchetterie de Camboussière » est ouverte pour les habitants des communes des 7 Vallons.

Les horaires restent inchangés : les lundis et samedis 14h00 – 17h00

Brasc : ouvert les lundis de 14h00/16h00

Transport à la demande

Coupiac Ambulances – M.PANIS 05.65.99.78.53

Bibliothèque :

Mercredi 10h30/12h00

Vendredi 17h00/19h30

Poste : un seul numéro : 36 31

Coupiac : mardi au vendredi de 09h00/12h30 et le samedi de 14h00/16h00

Plaisance : permanence les lundi, mardi et vendredi de 15h40/17h40

ADMR

Association pour un service d'aide à la personne, à la famille, service de portage de repas.

Le bureau d'accueil: 5, place de la mairie à Coupiac

Les horaires: lundi, jeudi, vendredi 9h00/12h00 - 05.65.99.42.90

Arc en Ciel

Un nouvel espace d'accueil et d'activités ADMR " l' Arc en Ciel " a débuté le mardi 12 janvier à Coupiac.

Il se propose d'accueillir des personnes à partir de 60 ans, une après-midi de 14h à 17h, tous les 15 jours, en alternance sur les villages de la communauté de communes des 7 vallons.

Deux salariées de l'ADMR animeront ces ateliers par des jeux, par des activités physiques, des moments de partage et de convivialité. L'après-midi se terminera par un goûter.

Les 2 prochaines activités auront lieu le 28/01 à Brasc et le 9/02 à Plaisance.

Le transport n'est pas organisé: chacun peut se déplacer par ses propres moyens, ou en faisant appel aux bénévoles ADMR ou au service accompagnement transport pour les bénéficiaires ADMR.

Il sera demandé 8€ par après-midi. Pour plus de renseignements, contactez ADMR des 7 vallons.

INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

le lundi de 14h00 à 16h30

Le jeudi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05.65.99.74.72

e-mail : labastidesolages@laposte.net

ETAT CIVIL 2015

Pas d'acte d'état civil
sur le registre 2015